



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Anomalie-Generique-visserie>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Anomalie générique : Défauts de serrage de la visserie de vannes qualifiées au séisme**

7 septembre 2009

France : Anomalie générique : Défauts de serrage de la visserie de vannes qualifiées au séisme

Le 7 septembre 2009, EDF a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un événement relatif à des défauts de serrage de la visserie de vannes qualifiées sur les centrales nucléaires de 1450 MW.

Les défauts rencontrés consistent en l'absence de dispositifs de serrage ou la présence de dispositifs inadaptés sur la visserie des vannes qualifiées au séisme. Des erreurs de montage initiales ou commises lors d'opérations de maintenance seraient à l'origine de ces anomalies qui remettent en cause la qualification des vannes.

A la suite de cet événement, EDF avait engagé en 2009 des actions de vérification et de remise en conformité des anomalies constatées sur les réacteurs de Chooz et de Civaux. En février 2010, l'ASN a demandé à EDF de mettre en œuvre des dispositions complémentaires afin de prévenir la récurrence des écarts sur les réacteurs de puissance 1 450 MWe mais également sur les réacteurs de 900 et 1300 MWe. En conséquence, EDF a mis à jour le 28 juin 2010 sa déclaration d'incident et a défini un programme de contrôle prenant en compte l'ensemble des réacteurs exploités par EDF. Ce programme a été mis en application au cours des arrêts de réacteurs débutant après le 1er décembre 2010.

Dans ce cadre, les contrôles réalisés en 2011 sur le réacteur n° 2 de la centrale de Golfech ont permis de détecter et de remettre en conformité des défauts de serrage de la visserie qualifiée au séisme, ce qui a donné lieu à une déclaration d'événement significatif.

Le réacteur n° 1 de la centrale a été arrêté pour sa première visite décennale du 24 mars au 22 juillet 2012. Au cours de cet arrêt, des défauts de serrage de la visserie qualifiée au séisme ont également été constatés. L'ensemble de la visserie contrôlée a été remise en conformité.

Cet événement n'a eu de conséquence ni sur le personnel, ni sur l'environnement. Toutefois, cet événement résultant d'un défaut dans le contrôle des activités de maintenance et ayant un impact

pour la sûreté, il a été classé au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires INES, qui en compte 7.

<https://www.asn.fr/layout/set/print/content/view/full/87548>